

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 9-12 juin 2008**

## **QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

**Point 12 de l'ordre du  
jour**

*Pour information\**

# **F**

Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.A/2008/12**

16 mai 2008

ORIGINAL: ANGLAIS

## **PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009**

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.WFP.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil d'administration, REB*:	Mme C. von Roehl	tél.: 066513-2603
--	------------------	-------------------

Chef, REBT**:	Mme M.-F. Perez	tél.: 066513-2638
---------------	-----------------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Secrétariat du Conseil d'administration

\*\* Unité de la traduction et de la documentation

1. Depuis 2005, le Programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est soumis au Conseil pour information.
2. Le Programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour sur la base des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné par le Bureau.
3. Les points soumis pour information ne sont discutés que si un des membres du Conseil en fait la demande et si la présidence décide de faire droit à cette demande considérant qu'il s'agit d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.
4. Ce document inclut par ailleurs le projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et autres réunions importantes en 2008–2009, que les trois institutions préparent dans le souci d'harmoniser leurs calendriers.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil prend note du document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008–2009" (WFP/EB.A/2008/12) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (WFP/EB.A/2008/16) publié à la fin de la session du Conseil.

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR  
L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009**

EB.1/2008 (4-6 février)	EB.A/2008 (9-12 juin)	EB.2/2008 (27-31 octobre)
<p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Élection du Bureau</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Déclaration liminaire de la Directrice exécutive (E)</li> </ul>	<p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive (E)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (A)</li> <li>➤ Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (A)</li> <li>➤ Projet de Plan stratégique pour 2008-2011 (E)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A)</li> <li>➤ Plan stratégique du PAM (2008-2011) (A)</li> <li>➤ Stratégie de communication du PAM (E)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'un environnement propice à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (A)</li> <li>➤ Politique d'évaluation (A)</li> <li>➤ Prévention des catastrophes et atténuation de leurs effets (E)</li> <li>➤ Politique en matière d'alimentation scolaire (E)</li> <li>➤ Programmes de distribution de bons d'alimentation ou d'aide en espèces (E)</li> <li>➤ Stratégie globale en matière de ressources humaines (E)</li> <li>➤ Stratégie de mobilisation des ressources adaptée à un environnement en mutation (I)</li> <li>➤ Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)</li> <li>➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)</li> </ul>
<p><b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Programme mondial de location de véhicules et régime d'auto-assurance (I)</li> <li>➤ Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)</li> <li>➤ Mise à jour sur le projet WINGS II (I)</li> </ul>	<p><b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006-2007 (A)</li> <li>➤ Objectif de contributions du PAM (2009-2010) (A)</li> <li>➤ Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)</li> <li>➤ Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (A)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport de l'Inspecteur général (E)</li> <li>➤ Sixième rapport intérimaire sur l'application des normes IPSAS (I)</li> <li>➤ Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général (I)</li> <li>➤ Rapport d'activité sur le projet WINGS II (I)</li> </ul>	<p><b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen du cadre financier du PAM (A)</li> <li>➤ Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion axée sur les résultats (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Analyse des catégories de coûts du PAM (E)</li> <li>➤ Mise à jour sur le projet WINGS II (I)</li> </ul>
<p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0</li> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004–2008)</li> </ul>	<p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités</li> </ul>	<p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida</li> <li>➤ Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bolivie</li> <li>➤ Honduras</li> <li>➤ Nicaragua</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Kenya</li> <li>➤ Niger</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Kenya</li> <li>➤ Niger</li> </ul>

EB.1/2008 (4-6 février)	EB.A/2008 (9-12 juin)	EB.2/2008 (27-31 octobre)
<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Colombie</li> <li>➤ Ouganda</li> <li>➤ Zimbabwe</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Libéria</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts</li> </ul> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Somalie</li> <li>➤ Augmentations budgétaires pour des IPSR dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts</li> </ul>	<p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Côte d'Ivoire</li> <li>➤ Guinée-Bissau</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mauritanie</li> </ul> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Burundi</li> <li>➤ République populaire démocratique de Corée</li> <li>➤ République-Unie de Tanzanie</li> <li>➤ Sri Lanka</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>
<p><b>Rapports opérationnels</b></p>	<p><b>Projets approuvés par correspondance (I)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Afghanistan</li> </ul>	<p><b>Rapports opérationnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport succinct des constatations de la mission de l'Organisation de l'aviation civile internationale</li> </ul>
<p><b>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet–31 décembre 2007) (I)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO</li> </ul>	<p><b>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet–31 décembre 2007) (I)</b></p> <p>a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>e) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1<sup>er</sup> janvier–31 décembre 2007)</p>	<p><b>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> janvier–30 juin 2008) (I)</b></p> <p>a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</p> <p>e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO</p>
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008-2009 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (A)</li> <li>➤ Rapport conjoint sur la collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome (E)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 (E)</li> <li>➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)</li> <li>➤ Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)</li> <li>➤ Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité (I)</li> <li>➤ Rapport du PAM sur la sécurité (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)</li> </ul>

EB.1/2008 (4-6 février)	EB.A/2008 (9-12 juin)	EB.2/2008 (27-31 octobre)
<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>
<b>QUESTIONS DIVERSES</b> ➤ Présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)	<b>QUESTIONS DIVERSES</b> ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti (I)	<b>QUESTIONS DIVERSES</b>

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR  
L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009**

EB.1/2009 (2-6 février)	EB.A/2009 (8-12 juin)	EB.2/2009 (26-30 octobre)
<p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Élection du Bureau</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Questions stratégiques actuelles et futures (E)</li> </ul>	<p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive (E)</li> </ul>	<p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adoption de l'ordre du jour (A)</li> <li>➤ Désignation du Rapporteur</li> <li>➤ Introduction liminaire de la Directrice exécutive (E)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008 (A)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport annuel sur les résultats de 2008 (A)</li> <li>➤ Mise à jour sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)</li> </ul>
<p><b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)</li> </ul>	<p><b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comptes annuels vérifiés de 2008 (A)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> <li>➤ Rapport de l'Inspecteur général (E)</li> <li>➤ Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)</li> <li>➤ Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)</li> </ul>	<p><b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (A)</li> <li>➤ Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)</li> <li>➤ Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)</li> </ul>
<p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p>	<p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p>	<p><b>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</b></p>
<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bénin</li> </ul> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen de l'IPSR Ouganda 10121.1</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p>Projets de programmes de pays (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Madagascar</li> <li>➤ Mozambique</li> <li>➤ Pakistan</li> </ul> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Territoire palestinien occupé</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>	<p><b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b></p> <p>Programmes de pays (A)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Madagascar</li> <li>➤ Mozambique</li> <li>➤ Pakistan</li> </ul> <p><i>Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)</i></p> <p>a) Projets de développement</p> <p>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement</p> <p>c) Interventions prolongées de secours et de redressement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ République démocratique du Congo</li> <li>➤ Haïti</li> <li>➤ Myanmar</li> </ul> <p>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR</p>
<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet – 31 décembre 2008) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO</li> </ul>	<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet – 31 décembre 2008) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</li> <li>b) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</li> <li>c) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</li> <li>d) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate</li> </ul>	<p><i>Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> janvier – 30 juin 2009) (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive</li> <li>b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive</li> <li>c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive</li> <li>d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive</li> <li>e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO</li> </ul>

EB.1/2009 (2-6 février)	EB.A/2009 (8-12 juin)	EB.2/2009 (26-30 octobre)
<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010-2011 (A)</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 (E)</li> <li>➤ Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)</li> <li>➤ Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)</li> <li>➤ Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (I)</li> <li>➤ Rapport du PAM sur la sécurité (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b></p>
<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>	<p><b>RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p>
<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)</li> </ul>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p><b>QUESTIONS DIVERSES</b></p>

**PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2008–2009**  
(présenté par sujet et par session)

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### EB.1/2008 (4–6 février)

- *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2007 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil d'administration et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

- *Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (A)*

Ce document, présenté pour approbation, propose une stratégie destinée à recueillir 200 millions de dollars É.-U. en espèces d'ici à 2017, dont 50 millions de dollars de sources multilatérales, provenant d'un portefeuille équilibré de sociétés privées, de fondations et de donateurs individuels. Il vise également à obtenir l'aval du Conseil d'administration pour mettre en place un dispositif de financement visant à limiter l'utilisation du budget administratif et d'appui aux programmes (budget AAP) pour couvrir le coût des activités de collecte de fonds auprès du secteur privé.

- *Projet de Plan stratégique pour 2008-2011 (E)*

Ce document, présenté au Conseil pour examen, est le premier projet de Plan stratégique du PAM pour 2008-2011 et prend en compte les observations formulées par les États membres lors des consultations informelles du 17 décembre et du 21 janvier.

### EB.A/2008 (9–12 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2007 (A)*

L'Article VII.2 du Règlement général dispose que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, présentée dans le document intitulé "Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance" et approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1), dispose par ailleurs qu'il devrait être établi un rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2007 a pour objet de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion pour la période 2006–2009.

- *Plan stratégique du PAM (2008–2011) (A)*

Le Plan stratégique du PAM (2008-2011) est voué à remplacer l'actuel Plan stratégique (2006-2009). Ce document est le fruit d'un vaste processus de consultation avec les parties prenantes, internes et externes, entamé en août 2007. Le Plan stratégique du PAM (2008-2011) est présenté au Conseil pour approbation.

- *Stratégie de communication du PAM (E)*

À la suite des discussions de la session annuelle du Conseil en juin 2007 sur les coûts et avantages des nouvelles initiatives destinées à mieux faire connaître l'Organisation, le Conseil a demandé au Secrétariat de lui présenter une stratégie de communication. Ce document, présenté pour examen, établit le cadre stratégique de la communication sur la mission, le travail et les résultats du PAM en matière de réduction de la faim dans le monde. Il définit les publics cibles et les messages clés que le Programme veut leur transmettre et décrit également son environnement de travail et les défis qui se présentent, afin d'expliquer le contexte qui sera celui des activités de communication du PAM. Les buts



et objectifs de la stratégie de communication du PAM cadrent avec le Plan stratégique du PAM (2008–2011), dont ils font partie intégrante.

## **EB.2/2008 (27–31 octobre)**

- *Création d'un environnement propice à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (A)*  
Une nouvelle politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes est en cours d'élaboration à partir des résultats et des recommandations de l'enquête comparative de suivi des Engagements renforcés en faveur des femmes et de l'évaluation finale de la politique actuelle. Ce document est présenté pour approbation.
- *Politique d'évaluation (A)*  
Afin de donner suite aux recommandations découlant de l'examen collégial de la fonction d'évaluation au PAM et sur la base des débats et décisions du Conseil et des échelons supérieurs de la direction, la politique en matière d'évaluation sera révisée et mise en harmonie avec les meilleures pratiques internationales. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.
- *Prévention des catastrophes et atténuation de leurs effets (E)*  
La capacité du PAM de réagir aux catastrophes est l'un de ses atouts majeurs et figure sans nul doute parmi ses avantages comparatifs. Ce document vise à définir un cadre de politique générale pour les activités du PAM dans le domaine de la prévention des catastrophes et de l'atténuation de leurs effets.
- *Politique en matière d'alimentation scolaire (E)*  
Ce document fournit une mise à jour du cadre de politique générale de l'alimentation scolaire et explique pourquoi elle constitue l'une des principales armes du PAM dans son combat contre la faim. Il décrit plus particulièrement les résultats attendus des programmes d'alimentation scolaire et fournit quelques principes généraux permettant d'adapter la mise en œuvre de ces programmes aux différents contextes dans lequel opère le PAM.
- *Programmes de distribution de bons d'alimentation ou d'aide en espèces (E)*  
Ce document de politique générale décrit les perspectives et les difficultés que représente pour le PAM l'utilisation de bons d'alimentation ou de transferts en espèces dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, en remplacement ou en complément de la distribution de produits alimentaires. Ce document présente les avantages comparatifs qu'offre le PAM dans l'utilisation de ces deux outils, évalue leur pertinence au titre de chaque objectif stratégique et décrit les conséquences de leur inclusion dans la panoplie d'outils utilisés par le PAM.
- *Stratégie globale en matière de ressources humaines (E)*  
Une fois que le Plan stratégique aura été approuvé, la "Stratégie globale en matière de ressources humaines" présentera un aperçu des mesures que le PAM doit prendre pour s'assurer que le profil de son personnel est conforme à ses nouvelles orientations stratégiques. Ce document traitera des quatre rôles principaux de la gestion des ressources humaines: i) gestion des ressources humaines stratégiques (rôle de partenaire stratégique); planification des effectifs, en tenant compte de l'égalité hommes-femmes et de la diversité géographique; capacité de réaction immédiate en cas d'urgence soudaine; et organisation des carrières; ii) gestion de la transformation et du changement (rôle de vecteur du changement); iii) gestion de l'infrastructure des ressources humaines (rôle d'expert des questions d'administration): comment la Division des ressources humaines peut offrir les services répondant le mieux aux besoins de l'Organisation. Cette partie traitera de la délocalisation de certaines fonctions administratives dans un autre pays et de l'adoption de nouveaux outils de gestion et de traitement de l'information; et iv) gestion des relations avec le personnel (rôle de communication avec les employés).
- *Stratégie de mobilisation des ressources adaptée à un environnement en mutation (I)*  
Lors d'un débat à la première session ordinaire de 2007 du Conseil, les États membres ont demandé à être informés de la stratégie du PAM en matière de communication et de mobilisation des ressources. Ce document, présenté pour information, expose la stratégie de mobilisation de fonds du PAM pour 2008-2011 dans un contexte marqué par le déclin des réserves alimentaires, la flambée des prix des denrées et l'émergence de nouveaux mécanismes destinés à livrer et à financer l'aide. Cette stratégie, qui s'aligne sur le Plan stratégique du PAM pour 2008-2011, dégage les approches qui permettront au PAM de satisfaire ses besoins de financement de manière efficace et efficiente.
- *Mise à jour annuelle sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)*  
À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil avait demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec ONUSIDA. Cette mise à jour est soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

➤ *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document est soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse [www.wfp.org](http://www.wfp.org)).

### **EB.1/2009 (2–6 février)**

➤ *Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008 (A)*

Conformément à la décision adoptée par le Conseil en 2004 sur la simplification des rapports soumis par l'Organisation au Conseil et aux organes de tutelle du PAM (WFP/EB.A/2004/5-F), le Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO est présenté chaque année à la première session ordinaire. Il brosse un tableau détaillé de l'action menée par le PAM dans le cadre des activités réalisées à l'échelle du système des Nations Unies; il suit la présentation commune arrêtée pour les rapports annuels des fonds et programmes au Conseil économique et social et tient compte des observations exprimées par les membres du Conseil d'administration du PAM sur la teneur du document. Ce rapport est présenté au Conseil pour approbation.

### **EB.A/2009 (8–12 juin)**

➤ *Rapport annuel sur les résultats de 2008 (A)*

L'article VII.2 du Règlement général prévoit que "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir." La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1—Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance) prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion de l'exercice biennal précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2008 a pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

➤ *Mise à jour sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (I)*

À sa première session ordinaire de 2004, le Conseil a demandé à être tenu au courant chaque année de l'état d'avancement des activités du PAM dans le domaine du VIH/sida et des relations avec ONUSIDA. Cette mise à jour est soumise à chaque session annuelle du Conseil pour information.

### **EB.2/2009 (26–30 octobre)**

➤ *Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). Au titre de la recommandation d) relative à la gouvernance, les déclarations de politique générale du PAM devraient être codifiées dans un recueil. La "Synthèse des politiques générales du PAM" a été présentée à l'origine au Conseil à sa session annuelle de 2002. Une version mise à jour de ce document est soumise au Conseil pour information. (La version électronique est disponible sur le site Web du PAM à l'adresse [www.wfp.org](http://www.wfp.org)).

## **RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

### **EB.1/2008 (4–6 février)**

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée à l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.



➤ *Programme mondial de location de véhicules et régime d'auto-assurance (I)*

Le présent document, présenté pour information, décrit le Programme mondial de location de véhicules et le régime d'auto-assurance et en examine l'état d'avancement à ce jour. Ce programme est une première étape sur la voie d'une gestion mondiale du parc de véhicules légers et de l'utilisation des possibilités de rationalisation de son exploitation.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion 2008–2009.

➤ *Mise à jour sur le projet WINGS II (I)*

Ce document, présenté au Conseil pour information, rend compte de l'exécution du projet WINGS II, en donnant des indications sur sa portée, sa situation actuelle et son financement.

## **EB.A/2008 (9–12 juin)**

➤ *Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006–2007 (A)*

Conformément à l'article XIV.6 b) du Règlement général, la Directrice exécutive soumet au Conseil, pour approbation, les états financiers du PAM pour l'exercice biennal, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes. Les états financiers sont présentés accompagnés du rapport de la Directrice exécutive concernant l'administration financière du PAM.

➤ *Objectif de contributions du PAM (2009–2010) (A)*

Il est soumis au Conseil, pour approbation, un document présentant l'objectif de contributions proposé par la Directrice exécutive pour l'exercice biennal 2009-2010, qui sera soumis à la Conférence pour les annonces de contributions convoquée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur général de la FAO, qui doit se tenir la première semaine de novembre 2008.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)*

Le Conseil est saisi, pour approbation, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2008–2009.

➤ *Nomination du Commissaire aux comptes et reconduction de son mandat (A)*

À sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil a invité le Bureau à préparer les modifications à apporter aux textes fondamentaux du PAM afin de clarifier les procédures de reconduction du mandat du Commissaire aux comptes, pour que le Conseil en décide. Les modifications proposées, qui prennent en compte les récents changements intervenus aux Nations Unies dans le domaine de la gouvernance et du contrôle, sont présentées au Conseil par le Bureau, pour approbation.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur le suivi de l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'Article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

➤ *Sixième rapport intérimaire sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, du sixième rapport d'activités sur le passage aux normes IPSAS.

➤ *Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est soumis au Conseil pour information. Il donne des informations sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits; sur les contributions en produits ou en services uniquement provenant des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels; et sur les dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature destinées à financer des coûts d'appui directs.



➤ *Rapport d'activité sur le projet WINGS II (I)*

Ce document, présenté au Conseil pour information, rend compte de l'exécution du projet WINGS II, en donnant des indications sur sa situation actuelle et son financement.

## **EB.2/2008 (27–31 octobre)**

➤ *Examen du cadre financier du PAM (A)*

Le PAM entreprendra un examen de son cadre financier afin de déterminer si ce dernier correspond aux objectifs stratégiques fixés dans le nouveau Plan stratégique devant être approuvé en juin 2008, et aux nouvelles sources de financement. Le présent document est soumis pour approbation.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (A)*

Le Conseil est saisi, pour approbation, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009, qui tient compte des orientations données dans le Plan stratégique pour 2008–2011.

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion axée sur les résultats (E)*

Le Commissaire aux comptes s'est engagé à présenter au Conseil un rapport sur son examen des indicateurs de résultats au regard des pratiques optimales suivies dans ce domaine, en étudiant notamment la pertinence, la définition, l'utilité, l'opportunité et la vérifiabilité des indicateurs. Le Commissaire aux comptes examine en outre dans son rapport l'impact de l'approche axée sur les résultats sur l'obligation redditionnelle des bureaux de pays, ainsi que l'étendue de la formation et de l'appui décentralisé à prévoir pour la mettre en oeuvre. À la lumière des conclusions retirées de ses visites sur le terrain, il s'attache à déterminer la mesure dans laquelle l'amélioration des résultats constatée peut être attribuée à une plus grande efficacité plutôt qu'à l'affectation de ressources accrues. Ce rapport est soumis pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Analyse des catégories de coûts du PAM (E)*

Conformément à la demande formulée par le Conseil à sa session annuelle de 2006, le Secrétariat présente, pour examen, un document sur la structure des coûts du PAM, qui retrace l'historique des dépenses afin d'établir les principaux facteurs déterminants pour chaque catégorie de coût et de montrer l'impact de ces facteurs sur la base générale des coûts.

➤ *Mise à jour sur le projet WINGS II (I)*

Ce document, présenté au Conseil pour information, rend compte de l'exécution du projet WINGS II, en donnant des indications sur sa portée, sa situation actuelle et son financement.

## **EB.1/2009 (2–6 février)**

➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport intérimaire sur l'application des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

➤ *Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009.



## EB.A/2009 (8-12 juin)

### ➤ *Comptes annuels vérifiés de 2008 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés, soumis pour approbation, se présentent en deux parties: la Partie I présente un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2008 contenant des informations financières pour l'exercice 2008. La Partie II présente une analyse du Commissaire aux comptes sur les états financiers vérifiés, qui fournit au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles en matière de gestion sur lesquels s'est basé le Secrétariat pour préparer les états financiers annuels.

### ➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

### ➤ *Rapport de l'Inspecteur général (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil est saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle; ce document lui est soumis pour examen et transmission au Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, conformément à la décision 1996/EB.3/3 du Conseil.

### ➤ *Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009.

### ➤ *Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et des dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général) (I)*

Conformément aux articles XII.4 et XIII.4 g) du Règlement général, ce document est présenté au Conseil pour information. Il fait le point sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits, sur les contributions en produits ou en services reçues des gouvernements des pays en développement, des pays en transition et d'autres donateurs non habituels, et sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs.

## EB.2/2009 (26–30 octobre)

### ➤ *Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (A)*

En application de l'Article 9.2 du Règlement financier, un Plan de gestion est transmis au Conseil à sa dernière session ordinaire de la deuxième année de chaque exercice biennal. Le premier Plan de gestion a été présenté au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2003. Le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010-2011 comprend le budget et le plan de travail du Bureau de l'évaluation pour 2010–2011. Ce document est soumis au Conseil pour approbation.

### ➤ *Rapport du Commissaire aux comptes sur les questions de gestion (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, le Commissaire aux comptes a retenu des domaines particulièrement importants pour l'efficacité et l'efficience du fonctionnement de l'Organisation ainsi que pour le niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion, qui se concentrent chacun sur un seul domaine, sont présentés pour examen.

### ➤ *Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (E)*

Le rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes est présenté pour examen.

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports et de la matrice figurant à l'annexe résumant les mesures prises par la direction pour mettre en oeuvre les recommandations.

### EB.1/2008 (4–6 février)

➤ *Examen par les pairs de la fonction d'évaluation du Programme alimentaire mondial (E)*

Un examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation du PAM a été réalisé en 2007, en tenant compte des enseignements tirés des examens des fonctions d'évaluation récemment effectués par les pairs au PNUD et à l'UNICEF. Cet examen a pour objet de fournir une évaluation indépendante de la qualité de la fonction d'évaluation au PAM et de la manière dont elle y est exercée. Il comporte également une analyse de l'évaluation décentralisée et de la manière dont le PAM dans son ensemble s'investit dans cet exercice. La réponse de la direction aux recommandations formulées par les pairs est présentée dans un additif. Les deux documents sont présentés au Conseil pour examen.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Colombie 10366.0 (E)*

Ce rapport, présenté au Conseil pour examen, résume une évaluation indépendante à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement 10366.0 à l'appui de personnes déplacées en Colombie. La mission d'évaluation a été effectuée en février et mars 2007, ses conclusions devant aider le bureau de pays à formuler la prochaine phase de l'IPSR.

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et du programme de pays 10264.0 (2004-2008) (E)*

Ce rapport d'évaluation, présenté au Conseil pour examen, passe en revue l'opération d'urgence Kenya 10374.0 et le programme de pays 10264.0, lancés l'un et l'autre en 2004. Cette évaluation a été menée par une équipe de cinq consultants, sous la direction du Bureau de l'évaluation. L'évaluation avait trois objectifs: rendre des comptes, orienter et apprendre.

### EB.A/2008 (9–12 juin)

➤ *Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités (E)*

À sa session annuelle de juin 2007, le Conseil a demandé que soient évaluées la politique et les activités du PAM en faveur du renforcement des capacités. Le rapport d'évaluation, présenté pour examen, analyse la qualité de la politique, examine si cette dernière est effectivement mise en oeuvre et quel est son impact, et étudie les moyens dont dispose le PAM pour contribuer au renforcement des capacités. La réponse de la direction est présentée dans un additif au rapport.

### EB.2/2008 (27–31 octobre)

➤ *Évaluation thématique des interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida (E)*

Cette évaluation thématique, réalisée dans le courant de 2007, entend faire le bilan des connaissances de plus en plus importantes acquises par le PAM en ce qui concerne l'aide alimentaire aux populations touchées par le VIH/sida, de façon à recenser les meilleures pratiques en la matière. L'accent est mis sur les approches stratégiques et opérationnelles de la prévention, des soins et des traitements. Y sont également abordées les questions se rapportant au ciblage, en particulier en ce qui concerne les orphelins et les enfants.

➤ *Évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes (E)*

Conformément à la politique du PAM concernant la problématique hommes-femmes (2003–2007), une évaluation finale des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes est prévue fin 2007/début 2008 pour voir dans quelle mesure cette politique a été appliquée et ces engagements, mis en oeuvre dans les interventions du PAM.

## QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

### EB.1/2008 (4-6 février)

#### *Programmes de pays (A)*

- Bolivie
- Honduras
- Nicaragua

#### *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

##### Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Colombie
- Ouganda
- Zimbabwe

#### *Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet-31 décembre 2007) (I)*

- *Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou conjointement par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

### EB.A/2008 (9-12 juin)

#### *Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés par le Conseil lors de sa session annuelle. Les programmes de pays sont ensuite affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure dite d'approbation tacite. Ils ne sont examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les projets de programmes de pays ci-après sont donc soumis au Conseil pour examen:

- Kenya
- Niger

#### *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

##### Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, du projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Libéria

##### Augmentations budgétaires pour des activités de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des augmentations budgétaires pour des activités de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts.

##### Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des augmentations budgétaires pour les IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Somalie



- Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts

*Projets approuvés par correspondance (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document comportant une augmentation budgétaire, approuvé par correspondance par le Conseil depuis sa première session ordinaire, en février 2008.

- Afghanistan

*Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet–31 décembre 2007) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil est également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1<sup>er</sup> janvier–31 décembre 2007).

## **EB.2/2008 (27–31 octobre)**

*Programmes de pays (A)*

- Kenya
- Niger

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, du projet de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Côte d'Ivoire
- Guinée-Bissau

Augmentations budgétaires pour des activités de développement

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des augmentations budgétaires pour des activités de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Mauritanie

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des IPSR ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Burundi
- République populaire démocratique de Corée
- République-Unie de Tanzanie
- Sri Lanka

*Rapports opérationnels*

- *Rapport succinct des constatations de la mission de l'Organisation de l'aviation civile internationale (I)*

Suite à la chute d'un avion du PAM qui faisait route vers le Kosovo en 1999, l'OACI a entrepris un premier examen des opérations aériennes du PAM en novembre 2000, à la demande du Directeur exécutif. L'OACI a ensuite examiné, en août 2001, la suite donnée aux recommandations de 2000. En octobre 2004, lors des débats sur le rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations aériennes du PAM, le Conseil a demandé que l'OACI examine les questions liées à la sécurité des opérations aériennes du PAM. Cet examen, achevé à la fin du premier semestre 2007, est soumis au Conseil pour information.

*Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> janvier–30 juin 2008) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou conjointement par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

### **EB.1/2009 (2–6 février)**

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

Projets de développement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des projets de développement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Bénin

Interventions prolongées de secours et de redressement

Suite à la demande qu'il a formulée à sa première session ordinaire de 2008, le Conseil est saisi d'un document examinant l'IPSR Ouganda 10121.1.

*Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet–31 décembre 2008) (I)*

- *Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO*

Le Conseil est saisi, pour information, d'un document résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice au Statut.

### **EB.A/2009 (8–12 juin)**

*Projets de programmes de pays (E)*

En octobre 2002, le Conseil a approuvé la procédure harmonisée d'approbation des programmes de pays (WFP/EB.3/2002/4-B), selon laquelle les projets sont examinés lors de la session annuelle, en juin. Les programmes de pays sont affichés sur le site Web du PAM et approuvés à la deuxième session ordinaire selon une procédure "d'approbation tacite". Ils ne sont examinés que si cinq membres du Conseil ou plus en font la demande par écrit (WFP/EB.2/2003/INF/6). Les programmes de pays suivants seront approuvés sur cette base:

- Madagascar
- Mozambique
- Pakistan

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, de l'intervention prolongée de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- Territoire palestinien occupé

*Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> juillet–31 décembre 2008) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Le Conseil est également saisi d'un rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1<sup>er</sup> janvier–31 décembre 2008).



**EB.2/2009 (26–30 octobre)***Projets de programme de pays (A)*

- Madagascar
- Mozambique
- Pakistan

*Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (A)*

## Interventions prolongées de secours et de redressement

Le Conseil est saisi, pour approbation, des interventions prolongées de secours et de redressement ci-après, dont le montant dépasse celui que la Directrice exécutive est autorisée à approuver:

- République démocratique du Congo
- Haïti
- Myanmar

*Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (1<sup>er</sup> janvier–30 juin 2009) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, des documents résumant i) les projets de développement et les IPSR et ii) les augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués. Il pourra également être saisi de documents résumant les opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou conjointement par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués à l'alinéa b) de l'appendice du Statut.

**QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE****EB.1/2008 (4–6 février) et EB.A/2008 (9–12 juin)**

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2008–2009 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2008–2009 est présentée pour information.

**EB.2/2008 (27–31 octobre)**

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil est saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2009–2010.

- *Rapport conjoint sur la collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome (E)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a encouragé le PAM à continuer de renforcer sa coopération avec la FAO et le FIDA dans les domaines qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et de gestion approuvés par le Conseil. Le Conseil a plus particulièrement demandé que, une fois achevé le Plan stratégique, lui soit présenté un document, élaboré conjointement par les trois organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome, sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels établis aux niveaux mondial, régional et national au service d'un objectif. Ce document est présenté au Conseil pour examen.

**EB.1/2009 (2–6 février) et EB.A/2009 (8–12 juin)**

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009–2010 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une version revue du programme de travail pour l'exercice biennal 2009–2010 est présentée pour information.



## EB.2/2009 (26–30 octobre)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011 (A)*

En application de l'article III du Règlement intérieur, le Conseil est saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2010–2011.

## QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

### EB.1/2008 (4–6 février)

- *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17, a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du CCI qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) observations du Programme sur les rapports du CCI intéressant le travail du PAM reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1<sup>er</sup> octobre 2007;
  - ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
  - iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.
- Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

### EB.A/2008 (9–12 juin)

- *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 (E)*

La Directrice exécutive présente au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Le rapport examine les questions relatives aux pertes de produits après livraison par pays et par produit et décrit les mesures prises par le PAM pour tenter de réduire ces pertes au minimum. Il porte sur l'année civile allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007. Il énumère les pertes par motif, produit et pays en indiquant celles qui sont égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Les pertes les plus importantes, en valeur c.a.f. nette absolue et relative, sont spécifiées et détaillées dans le rapport; les pertes substantielles, même si elles ne représentent qu'une faible proportion des produits fournis dans des pays ayant des programmes de grande ampleur, sont également mentionnées.

- *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le rapport, présenté pour information, fournit des informations détaillées sur: i) les statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) les répercussions de la hausse des prix des denrées alimentaires; iii) les capacités du PAM en matière d'achat de produits alimentaires; et iv) les activités d'achat de produits alimentaires les plus marquantes.

- *Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international du PAM au 31 décembre 2007 et détaille le nombre de fonctionnaires (cadre organique et catégories supérieures) ayant un contrat permanent, à durée indéterminée ou déterminée d'un an ou plus au Siège et dans les bureaux de pays. Elle englobe également les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies qui participaient aux activités du PAM au 31 décembre 2007. Ce rapport fournit en outre des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégorie supérieure).

➤ *Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

Le Conseil a examiné à sa session annuelle de 2005 le document intitulé "Note d'information sur la mise en œuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et a pris note de son contenu, notamment de l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Ce rapport est soumis pour information.

➤ *Rapport du PAM sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document, présenté pour information, présente une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel et des partenaires du PAM et endommagé leurs biens en 2007, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés. Le dernier rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies "Sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies" (A/62/324 + Corr.1 et 2), présenté chaque année à l'Assemblée générale, est disponible à l'adresse suivante: <http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/62/324>.

## **EB.2/2008 (27–31 octobre)**

➤ *Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (A)*

À sa deuxième session ordinaire de 2006, le Conseil a approuvé le maintien des pouvoirs accrus délégués au Directeur exécutif et demandé que cette délégation de pouvoirs soit réexaminée après deux ans de mise en œuvre, à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2008, afin de décider s'il convenait de la maintenir. Ce document, qui comprend une analyse de la situation au cours de la période considérée et une recommandation du Conseil, est présenté pour approbation.

## **EB.1/2009 (2–6 février)**

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Le Conseil, par sa décision 2002/EB.2/17, a recommandé d'inclure les éléments suivants dans les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) se rapportant aux activités du PAM qui lui sont présentés chaque année par le Secrétariat:

- i) observations du PAM sur les rapports du CCI intéressant le travail du PAM reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1<sup>er</sup> octobre 2008;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des Conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

## **EB.A/2009 (8–12 juin)**

➤ *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 (E)*

La Directrice exécutive présente au Conseil, pour examen, un rapport sur les pertes de produits survenues après livraison dans les pays bénéficiaires.

Lors de sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport sur les pertes après livraison traite des questions se rapportant à des pays ou à des produits, et décrit les mesures prises par le PAM pour réduire au minimum les pertes de produits après livraison. Il porte sur l'année civile allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Il énumère les pertes de produits par motif, produit et pays en indiquant les pertes égales ou supérieures à 2 pour cent du coût net total. Y sont également mentionnées les pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel, la valeur de l'assurance et du fret, tout comme les pertes significatives bien que proportionnellement moins importantes enregistrées dans les pays où sont mis en œuvre des programmes de grande envergure.

➤ *Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Le présent rapport, présenté pour information, i) fournit des statistiques sur l'achat de produits alimentaires; ii) fait le point des capacités d'achat; et iii) décrit les interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux.

➤ *Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, de la liste de l'ensemble du personnel international du PAM au 31 décembre 2008. Elle inclut le nombre de fonctionnaires (cadre organique et catégories supérieures) ayant un contrat permanent, à durée indéterminée ou déterminée d'un an ou plus au Siège et dans les bureaux de pays, au 31 décembre 2008. Elle inclut également les administrateurs auxiliaires et les Volontaires des Nations Unies qui participent aux activités du PAM au 31 décembre 2008. Ce rapport fournit aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégorie supérieure).

➤ *Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (I)*

À sa session annuelle de 2005, le Conseil a examiné le document "Note d'information sur la mise en oeuvre du nouveau mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2005/12-D) et pris note des renseignements qui y figuraient, notamment l'intention du Secrétariat d'informer périodiquement le Conseil des progrès accomplis et de toute modification importante qui aurait été apportée aux coûts incombant au PAM ou au mécanisme de partage des coûts. Cette nouvelle note est présentée au Conseil pour information.

➤ *Rapport du PAM sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document, présenté pour information, présente une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel et des partenaires du PAM en 2008, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

## QUESTIONS DIVERSES

### EB.1/2008 (4–6 février)

➤ *Présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM, qui s'est tenue les 25 et 28 janvier 2008, est présenté oralement au Conseil pour information.

### EB.A/2008 (9–12 juin)

➤ *Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti, qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2008, est présenté au Conseil pour information.

### EB.1/2009 (2–6 février)

➤ *Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (I)*

Le Conseil est saisi, pour information, du rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.



## PROJET DE CALENDRIER DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS DE LA FAO, DU FIDA ET DU PAM ET DES AUTRES REUNIONS IMPORTANTES, 2008-2009

	2008		2009	
<b>JANVIER</b>				
<b>FÉVRIER</b>	PAM	4-6	PAM	2-6
	ECOSOC 1	5-8	FIDA/CG	9-13
	FIDA/CG	11-15	ECOSOC 1	10-13
<b>MARS</b>	<b>29 NERC</b>	<b>1-5</b>	<b>28 COFI</b>	<b>2-6</b>
	<b>83 CQCJ</b>	<b>17-18</b>	<b>19 COFO</b>	<b>16-20</b>
	<b>25 ARC</b>	<b>31/03-4/04</b>		
<b>AVRIL</b>	<b>30 LARC</b>	<b>14-18</b>	<b>85 CQCJ</b>	<b>1-2</b>
	FIDA/CA	<b>21-25</b>	<b>67 CCP</b>	<b>20-22</b>
			<b>21 COAG</b>	<b>22-25</b>
			FIDA/CA	27-30
<b>MAI</b>	<b>29 APRC</b>	<b>19-23</b>	<b>35 CSA</b>	<b>12-15</b>
	<b>99 PC</b>	<b>26-30</b>	<b>123 FC</b>	<b>25-29</b>
	<b>121 FC</b>	<b>26-30</b>	<b>101 PC</b>	<b>25-29</b>
<b>JUIN</b>	PAM	9-12	PAM	8-12
	<b>26 ERC</b>	<b>23-27</b>	<b>136 CL</b>	<b>15-19</b>
	ECOSOC 2	30/06-25/07	<b>32 CODEX</b>	<b>29/06-4/07 (Rome)</b>
<b>JUILLET</b>			ECOSOC 2	6-31
<b>AOÛT</b>				
<b>SEPTEMBRE</b>	FIDA/CA	8-12	FIDA/CA	7-11
	UNGA	16	UNGA	15
	<b>84 CQCJ</b>	<b>29-30</b>	<b>86 CQCJ</b>	<b>24-25</b>
			<b>124 FC</b>	<b>28/09-2/10</b>
			<b>102 PC</b>	<b>28/09-2/10</b>
<b>OCTOBRE</b>	<b>122 FC</b>	<b>6-10</b>	<b>JMA</b>	<b>16 (jeudi)</b>
	<b>100 PC</b>	<b>6-10</b>	XIII CFM	18-25
	<b>34 CSA</b>	13-17	PAM	26-30
	<b>JMA</b>	16 (jeudi)		
	PAM	27-31		
<b>NOVEMBRE</b>	135 CL	17-21 (provisoire)	<b>135 CL</b>	<b>11-13</b>
			<b>35 C</b>	<b>14-21</b>
			<b>138 CL</b>	<b>23</b>
<b>DÉCEMBRE</b>	FIDA/CA	15-19	FIDA/CA	14-18

Pâques: 23 mars 2008  
 Début du Ramadan: 2 septembre 2008  
 Eid Al-Fitr: 1<sup>er</sup> octobre 2008  
 Eid Al-Adha: 8 décembre 2008

Pâques: 12 avril 2009  
 Début du Ramadan: 22 août 2009  
 Eid Al Fitr: 21 septembre 2009  
 Eid Al-Adha: 28 novembre 2009

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique  
 ARC Conférence régionale pour l'Afrique  
 C Conférence  
 CCP Comité des produits  
 CFM Congrès forestier mondial  
 CL Conseil  
 COAG Comité de l'agriculture  
 COFI Comité des pêches  
 COFO Comité des forêts  
 CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques  
 CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale  
 ECOSOC Conseil économique et social (1: ouverture de la session sur l'organisation; 2: ouverture de la session sur le fond)

ERC Conférence régionale pour l'Europe  
 FC Comité financier  
 FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA  
 FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA  
 JMA Journée mondiale de l'alimentation  
 LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
 NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient  
 PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial  
 PC Comité du Programme  
 RM Réunion ministérielle  
 UNGA Assemblée générale des Nations Unies (ouverture)